

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

**LUNDI 8 JUILLET 2024 à 19 h 00**

**À l'Hôtel de Ville**

**À l'ordre du jour :**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024  
POINT N°2 COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC - REMPLACEMENT DE MEMBRE DÉMISSIONNAIRE  
POINT N°3 CESSION DE L'EHPAD "LE CRÊT DE LA NEIGE"  
POINT N°4 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "VICTE@M DIVONNE"  
POINT N°5 BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF - CAMPING LE FLEUTRON

**PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS  
SOLIDARITÉS**

- POINT N°6 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "MA BULLE ROSE"  
**SCOLAIRE**  
POINT N°7 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "ALFA 3A" - GESTION DES GRÈVES SCOLAIRES

**RESSOURCES  
FINANCES**

- POINT N°8 CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES IRRÉCOUVRABLES  
POINT N°9 PACTE DE TERRITOIRE 2024-2026 DU DÉPARTEMENT DE L'AIN - APPROBATION DE DIFFÉRENTS PROJETS ET PLANS DE FINANCEMENT PRÉVISIONNELS DANS LE CADRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

- POINT N°10 AVENUE DU SALÈVE - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA SCI FAMILLE AL JUMA AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLE AO N°385 P2 POUR 180 M<sup>2</sup>  
**TRANSITION ECOLOGIQUE**  
POINT N°11 ADOPTION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT, L'INSTALLATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'IRVE

**SERVICES TECHNIQUES**

- POINT N°12 CONVENTION RELATIVE À LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU MONT MUSSY  
POINT N°13 CONVENTION DE CONCESSION DE SERVITUDE RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC

**RESSOURCES  
COMMANDE PUBLIQUE**

- POINT N°14 RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - AVENANT N° 2.  
POINT N°15 MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ASSOCIANT L'EXPLOITATION, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES INSTALLATIONS CONNEXES - AVENANT N°1

POINT N°16 MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU MONT-MUSSY - AFFERMISSEMENT TRANCHE  
OPTIONNELLE 2 - LOT 1 ET LOT 2.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

POINT N°17 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020,  
DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Le 1 juillet 2024

Le Maire



Yves SCATTOLIN